



Capacités et limitations d'activités au travail

Dans quelles circonstances a été recueillie l'information Certificat médical Entretien Mise en situation

NOM : **PRENOM :**

Adresse :

Date de naissance :/...../..... **NIR (si connu) :** **Numéro MDPH (si connu) :**

A : Activité réalisée seule, sans aide humaine et sans difficulté

B : Activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle

C : Activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière

D : Activité non réalisée

	A	B	C	D	Observations
Mobilité					
2.6 Marcher					
2.8 Utiliser des escaliers					
2.9 Utiliser les transports en commun					
2.10 Utiliser un véhicule particulier					
Manipulation					
2.12 Utiliser la préhension de la main dominante					
2.14 Avoir des activités de motricité fine					
8.7.7 Travailler le membre supérieur dominant levé au-dessus du niveau des épaules					
Position du corps					
2.4 Rester assis					
2.5 Rester debout					
8.7.4 Travailler accroupi					
8.7.5 Travailler en hauteur (escabeau, échelle, échafaudage...)					
8.7.2 Travailler en flexion du tronc					
Communication					
4.1 Parler					
4.2 Entendre (percevoir les sons et comprendre)					
4.3 Voir (distinguer et identifier), préciser (reliefs, couleurs,...)					
Conditions environnementales					
8.8.8 Travailler dans des contextes respiratoires particuliers					
8.8.9 Travailler avec risque cutanée					
8.8.10 S'exposer aux intempéries, à une atmosphère exceptionnelle					
8.8.7 Travailler en milieu bruyant					
8.8.3 Travailler la nuit					
Exigences relatives au travail					
1.7 Gérer sa sécurité					
8.2 Organiser son travail					
8.7.1 Soulever, déplacer des charges					
8.8.4 Assumer des modifications d'horaires					
8.8.5 Utiliser des outils et/ou des machines					
d8502 Travailler à temps complet (35h)					
d8501 Travailler à temps partiel					
d240 Gérer le stress et autres exigences psychologiques					
d220 Entreprendre des tâches multiples					
Respecter un rythme de travail imposé, une cadence imposée					
Assumer une augmentation de la charge de travail					

	A	B	C	D	Observations
Relations avec autrui					
1.10 Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui					
8.6 Travailler en équipe					
8.5 Assurer l'encadrement					
8.4 Etre en contact avec le public					
4.4.1 Utiliser le téléphone					
Fonctions cognitives					
1.5 Prendre des décisions					
1.6 Prendre des initiatives					
1.1 S'orienter dans le temps					
1.2 S'orienter dans l'espace					
4.5 Comprendre une phrase simple					
8.1 Respecter des règles de bases					
6.1 Lire					
6.2 Ecrire					
6.3 Calculer					
1.4 Mémoriser					

Besoins d'aménagement de la situation de travail identifiés (compte-tenu du projet professionnel de la personne) :

Document rempli le :/...../.....

Par (nom et fonction) :

Organisme :

Cachet et signature :

Signature du bénéficiaire (facultatif) :

NOTICE D'AIDE AU REMPLISSAGE DE CETTE FICHE

Cette fiche est un moyen de liaison et d'information sur les aptitudes et tolérances de travail et, de ce fait, n'est pas couverte par le secret médical. Elle est destinée :

- D'une part, en cas de mise au travail immédiate, en milieu de travail normal ou protégé, à informer le prospecteur placier des possibilités d'activités réelles de la personne ;
- D'autre part, en cas de mise au travail différée, du fait d'une réadaptation professionnelle sous quelque forme que ce soit, à informer de la même manière les responsables de la formation ou du réentraînement professionnel. Dans cette éventualité, en accord avec l'intéressé, le dossier médical proprement dit sera transmis au médecin chargé de suivre cette phase de réadaptation.

La colonne « observations » doit permettre de fournir, le cas échéant, des informations complémentaires sur des données qui ne sont pas toujours en rapport direct avec le handicap mais peuvent néanmoins être très utiles lors de la mise au travail.

Il pourra s'agir d'éléments positifs, par exemple une excellente musculature du tronc, de la ceinture scapulo-humérale et des membres supérieurs, en dépit d'une infirmité motrice des membres inférieurs ; d'un contact humain excellent, malgré une infirmité apparente ou encore d'une liaison sensorielle remarquablement compensée. Dans tous les cas, le médecin devra s'attacher à rechercher les points forts qui peuvent servir de base de départ pour trouver une solution satisfaisante au reclassement professionnel.

A l'inverse, il pourra aussi être nécessaire de faire ressortir des éléments défavorables, sans liaison avec le handicap, telle une sudation manuelle importante, un excès de taille, ou une surcharge pondérale, ou d'autres facteurs susceptibles de venir influencer sur les modalités d'une remise au travail.